



Conseil Syndical Mercredi 09 février 2022

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

1 Boulevard du Rempart

49250 BEAUFORT-EN-ANJOU

ORDRE DU JOUR

1. Point n°1 : Délibération 2022_CS.01 – Approbation de la réunion du Conseil Syndical du 27 octobre 2021 ;
2. Point n°2 : Délibération 2022_CS.02 – Débat d'Orientations budgétaires 2022 ;
3. Point n°3 : Information : Plan de broyage différenciée ;
4. Point n°4 : Délibération 2022_CS.03 – Création d'un poste permanent de coordinateur GEMAPI ;
5. Point n°5 : Délibération 2022_CS.04 – Création d'un poste permanent de responsable RSTRI ;
6. Point n°6 : Information – Evolution du poste de Direction
7. Point n°7 : Questions diverses :

Pt n°1 : Délibération 2022 _CS.01 – Approbation de la réunion du Conseil Syndical du 24.11.21

Patrice

Validation du compte-rendu de la réunion du 24 novembre 2021



Remarques à formuler.

Pt n°2 : Délibération 2022_CS.02 – Débat d'Orientations budgétaires 2022

Patrice

ARCHITECTURE DU BUDGET DU SYNDICAT

BUDGET PRINCIPAL



GEMAPI



SAGE



RESSOURCE EN EAU

BUDGET ANNEXE RSTRI

Pt n°2 : Délibération 2022_CS.02 – Débat d'Orientations budgétaires 2022

Patrice

MODALITES BUDGETAIRES 2021

COMPTABILITE DU REALISE AU 31 DECEMBRE

COMPTABILITÉ D'ENGAGEMENT

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

REALISE

+
RATTACHEMENT

REALISE

+
RESTES A REALISER

Pt n°2 : Délibération 2021_CS.02 – Débat d'Orientations budgétaires 2022

Patrice

BUDGET PRINCIPAL

Compte administratif provisoire 2021

BUDGET PRINCIPAL

COMPTE ADMINISTRATIF D'ENGAGEMENT PROVISOIRE 2021

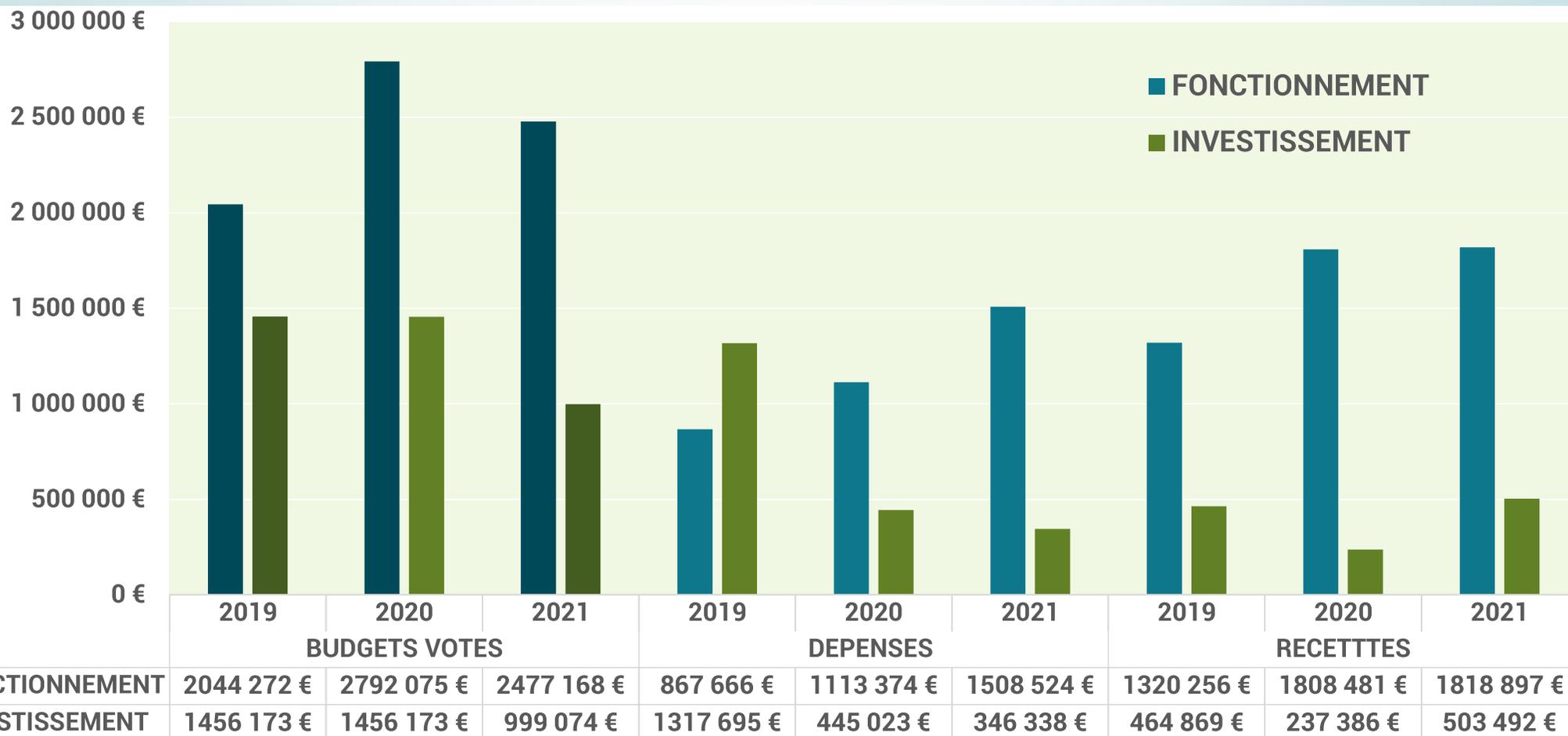
	Dépenses	Recettes	Solde de l'exercice	Excédents antérieurs	Solde global Au 01.01.2022
FONCTIONNEMENT	1 508 524,01 €	1 818 897,34 €	310 373,33 €	+ 695 106,92 €	+ 1 005 480,25 €
INVESTISSEMENT	464 869,25 €	201 300,24 €	- 263 569,01 €	+ 157 153,24 €	- 106 415,77 €

Pt n°2 : Délibération 2021_CS.02 – Débat d'orientations budgétaires 2022

BUDGET PRINCIPAL

Christian

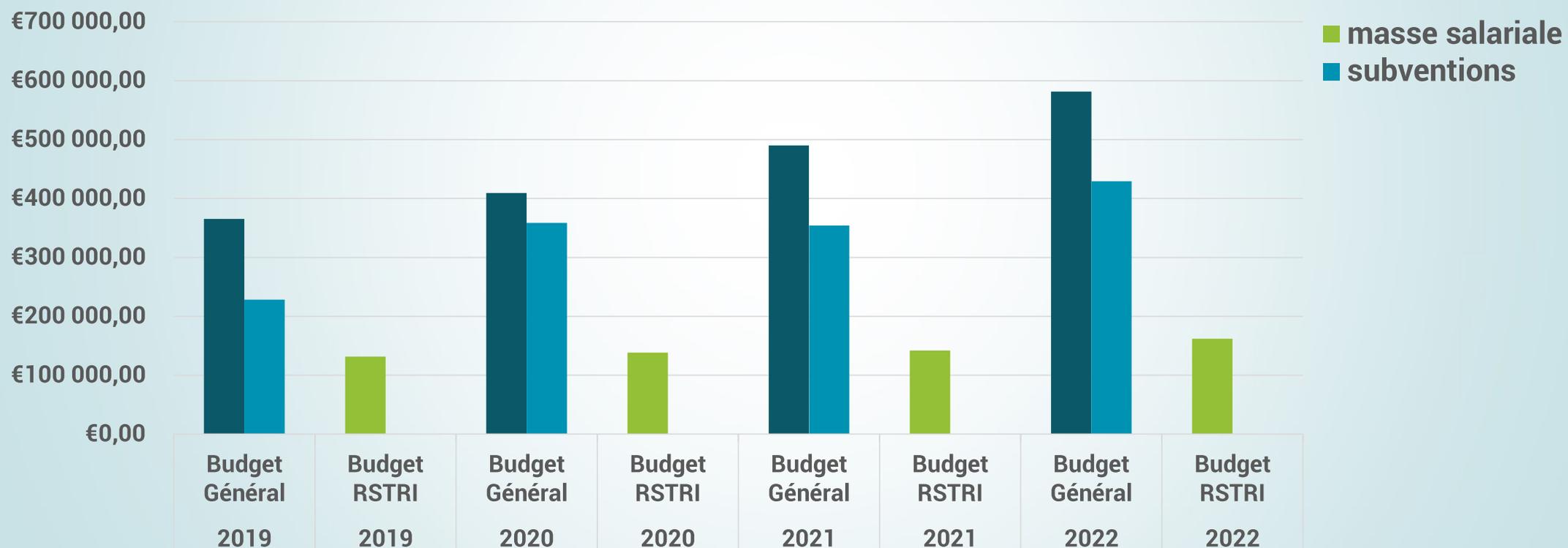
Evolution budgétaire 2019-2021 :



Pt n°2 : Délibération 2021_CS.02– Débat d'Orientations budgétaires 2022

Christian

Evolution de la masse salariale

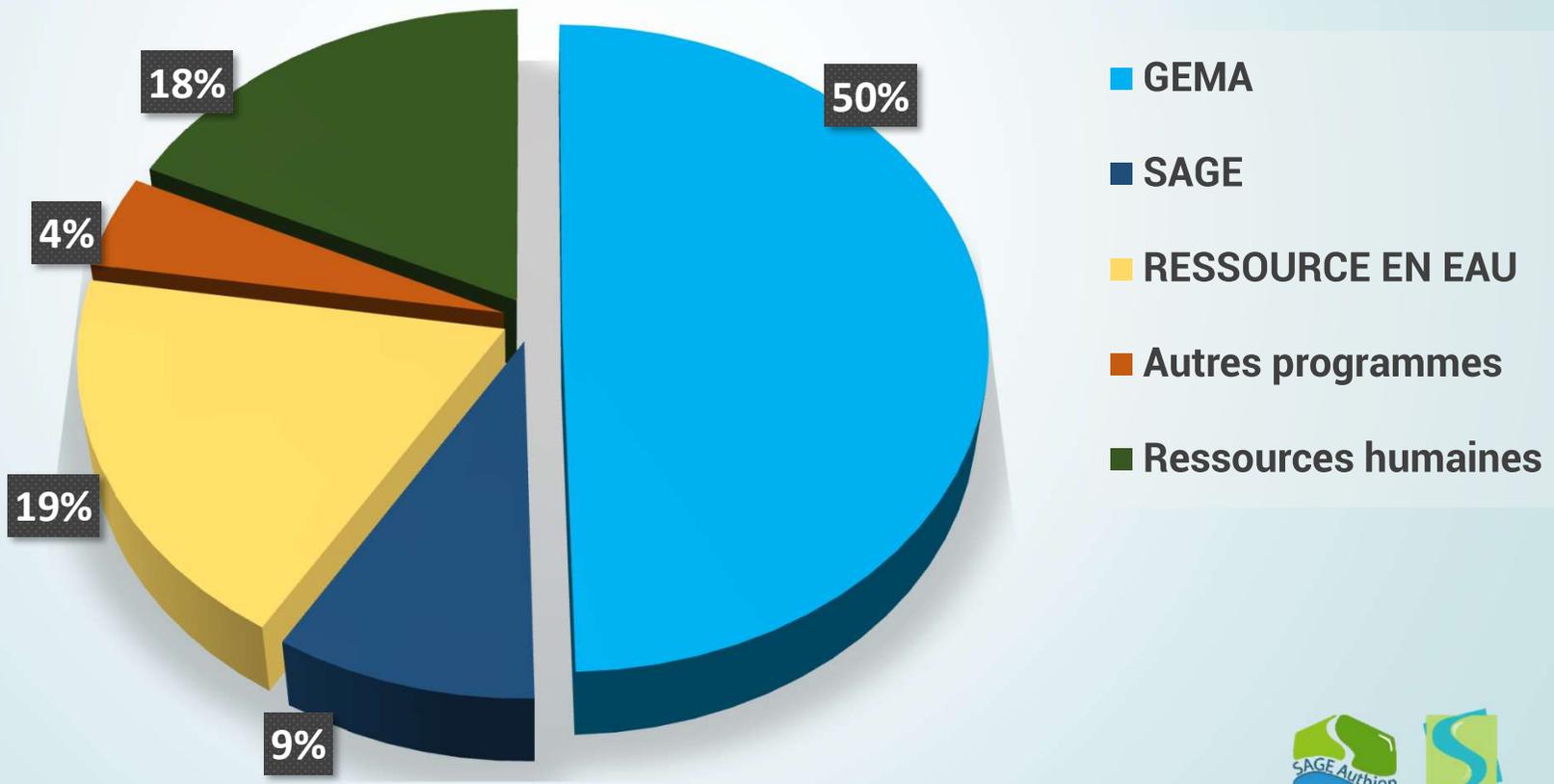


Pt n°2 : Délibération 2021_CS.02– Débat d'orientations budgétaires 2022

Christian

BUDGET PRINCIPAL

Grands comptes de dépenses budgétaires prévues 2022 : 2 662 376 €

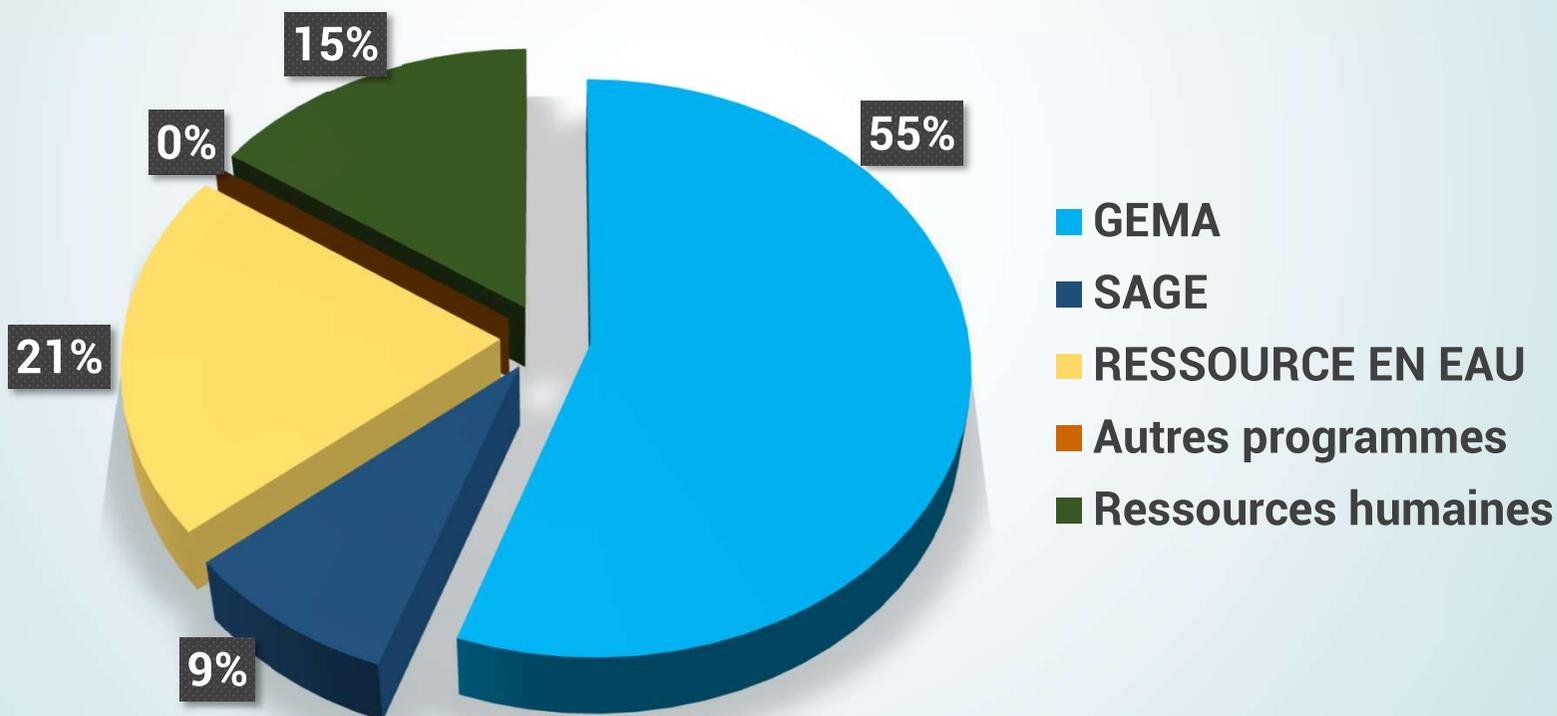


Pt n°2 : Délibération 2021_CS.02– Débat d'orientations budgétaires 2022

Christian

BUDGET PRINCIPAL

Grands comptes de recettes budgétaires 2022 prévues : 2 361 104 €



Pt n°2 : Délibération 2021_CS.02– Débat d'orientations budgétaires 2022

BUDGET PRINCIPAL

GEMApi

Christian

DEPENSES ATTENDUES 1 610 026 €

Programme GEMA	OB 2022		
SECTION	Fonctionnement	Investissement	Résultat /outil financier
Bassin versant	57 870 €	272 100 €	346 492 €
Authion - 3 rus	24 540 €	126 690 €	151 230 €
Couasnon - Aulnaies	63 279 €	380 463 €	443 741 €
Lathan - Curée	48 281 €	275 012 €	323 293 €
Touraine - Authion	73 180 €	272 100 €	345 280 €
Global	484 761 €	1 125 264 €	1 610 026 €

Pt n°2 : Délibération 2021_CS.02– Débat d'orientations budgétaires 2022

BUDGET PRINCIPAL

GEMApi

Christian

RECETTES ATTENDUES : 1 546 302 €

Programme GEMA	OB 2022		
SECTION	Fonctionnement	Investissement	Résultat /outil financier
CTMA /CRBV	135 106 €	79 425 €	214 531 €
CT EAU	192 202 €	484 536 €	676 738 €
RAR CTMA /CRBV	– €	273 362 €	273 362 €
RAR CT EAU	– €	381 671 €	381 671 €
Global	327 308 €	1 218 994 €	1 546 302 €

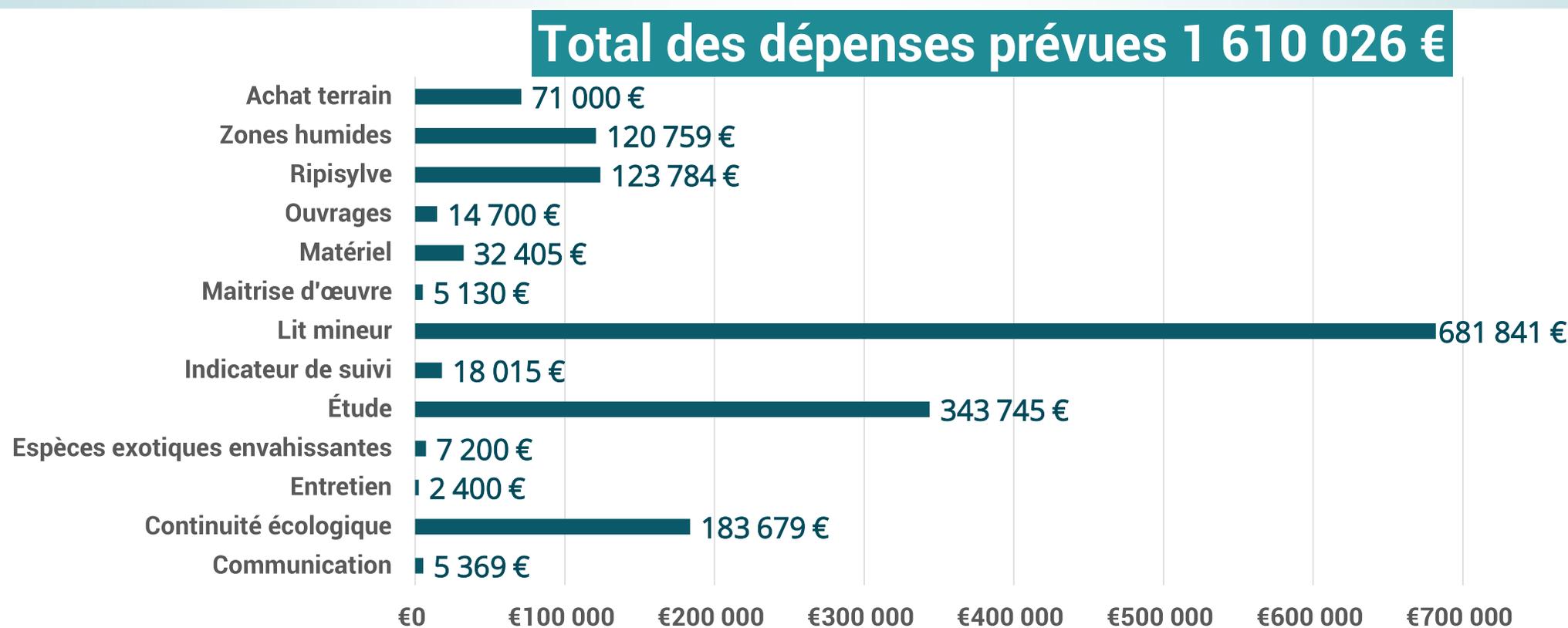
Pt n°2 : Délibération 2021_CS.02– Débat d'Orientations budgétaires 2022

BUDGET PRINCIPAL

GEMApi

Patrice

Répartition des enveloppes budgétaires par compartiment du programme



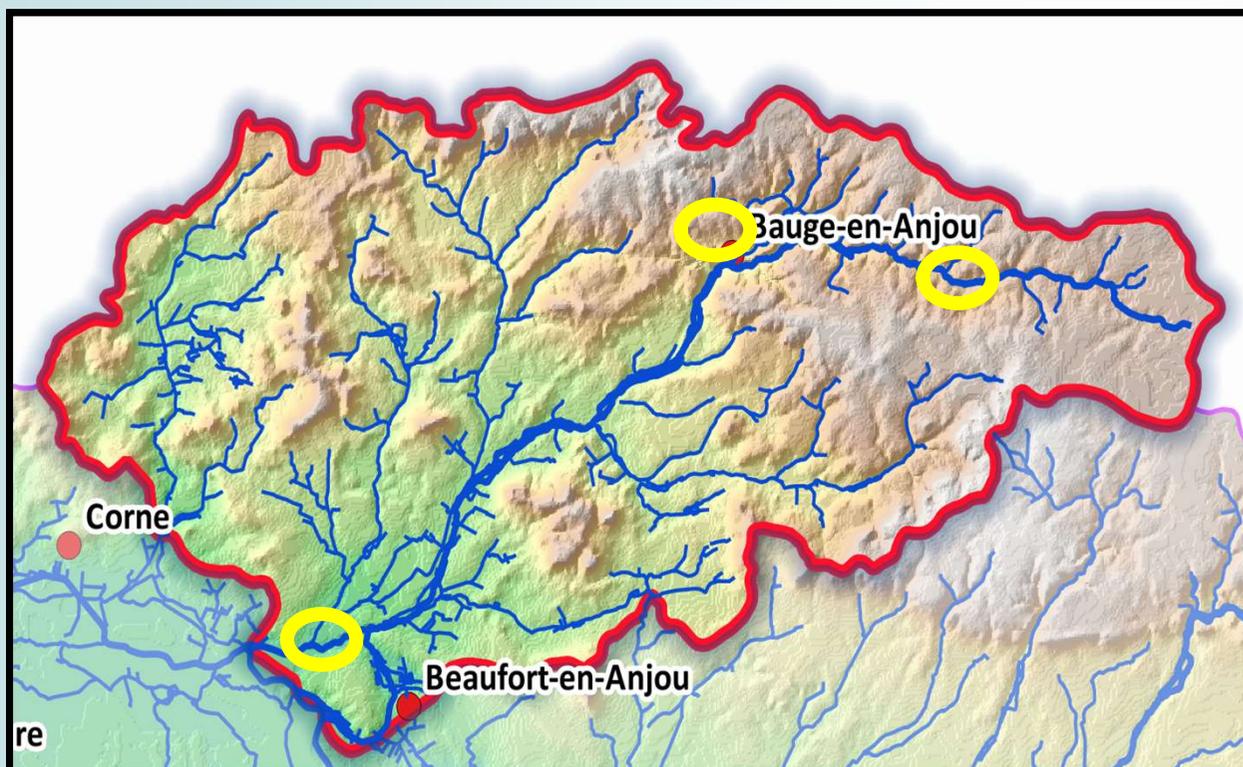
Pt n°2 : Délibération 2021_CS.02 – Débat d'orientations budgétaires 2022

BUDGET PRINCIPAL

GEMApi

Patrice

Nouvelle programmation milieux aquatiques COMMISSION COUASNON – AULNAIES



- ❖ Restauration du Couasnon à Chavaignes
- ❖ Reconversion peupleraie sur ZH en boisement alluvial sur la commune de Baugé en Anjou
- ❖ Renaturation du bras de Mazé en aval du répartiteur de Gée (renaturation et continuité)

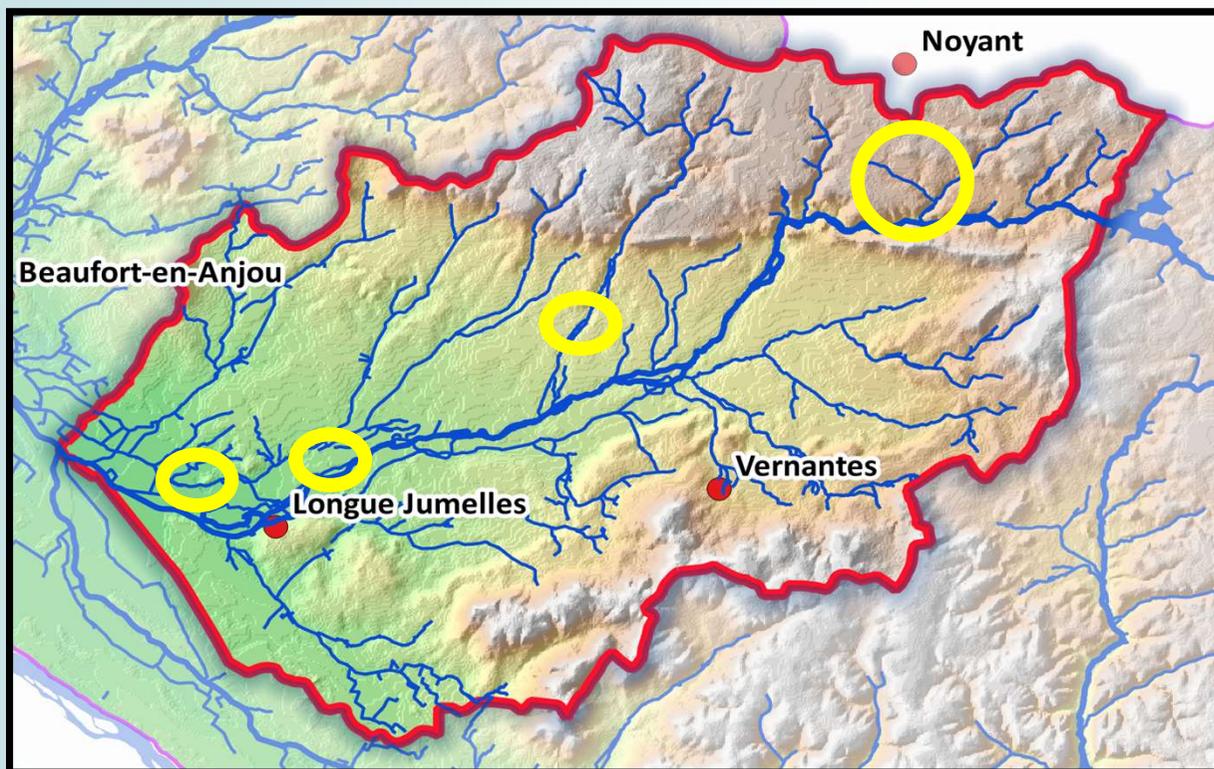
Pt n°2 : Délibération 2021_CS.02 – Débat d'Orientations budgétaires 2022

BUDGET PRINCIPAL

GEMApi

Patrice

Nouvelle programmation milieux aquatiques COMMISSION LATHAN – CUREE



- ❖ Restauration de la continuité et pose d'abreuvoirs sur la Curée
- ❖ Restauration de la continuité sur le Moulin de Moque Serge - Riverolle
- ❖ Etude pour la restauration du vieux Lathan à Athée
- ❖ Restauration du Graboteau – 2^{ème} année

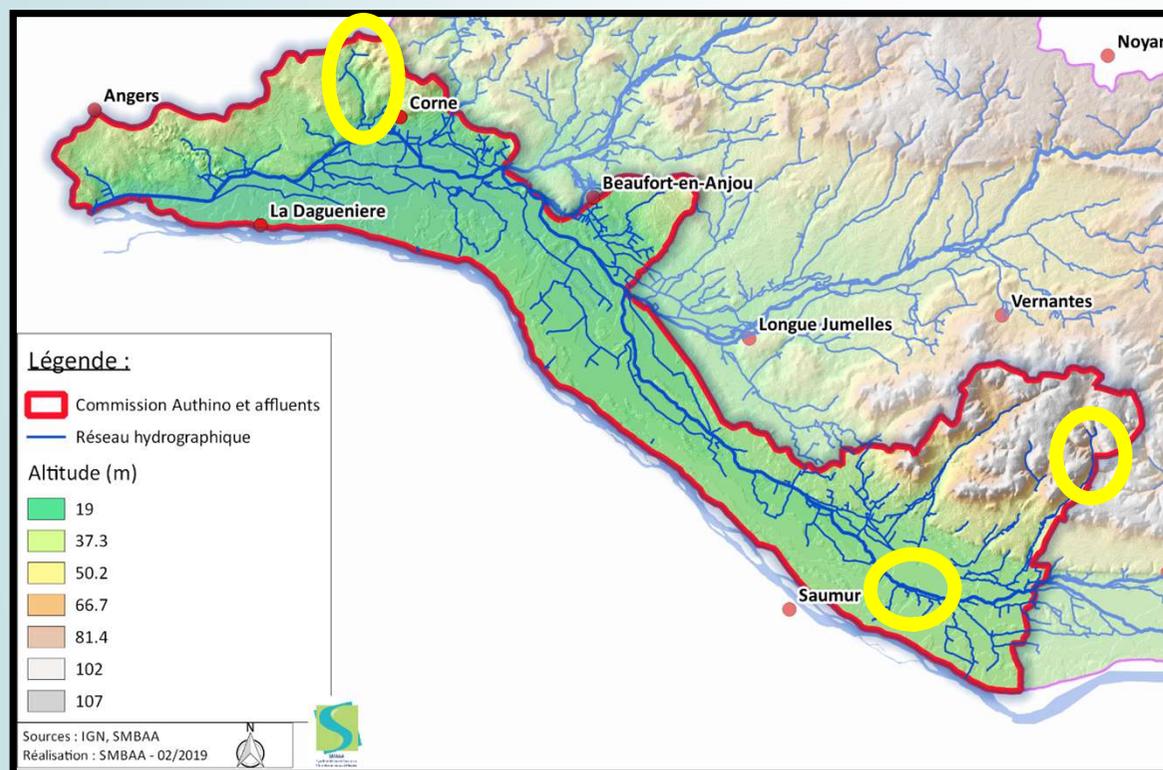
Pt n°2 : Délibération 2021_CS.02 – Débat d'Orientations budgétaires 2022

BUDGET PRINCIPAL

GEMApi

Patrice

Nouvelle programmation milieux aquatiques COMMISSION AUTHION – TROIS RUS



- ❖ Travaux de restauration des berges et création de mares - Villebernier
- ❖ Etude pour la restauration du Ruisseau de l'Etang
- ❖ Travaux de restauration du ruisseau des Loges et de la Tourbière associée

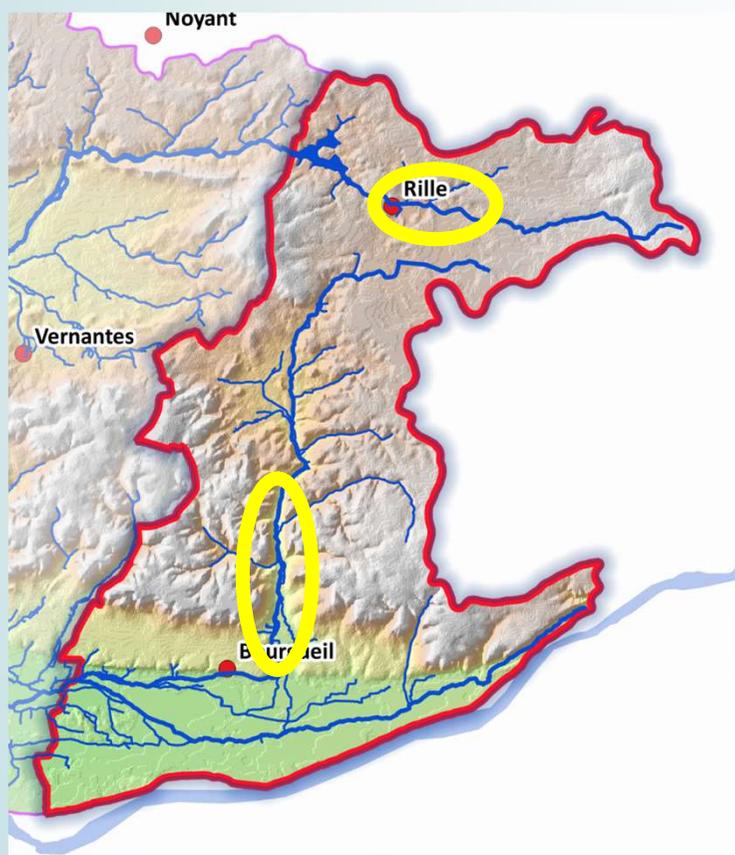
Pt n°2 : Délibération 2021_CS.02 – Débat d'Orientations budgétaires 2022

BUDGET PRINCIPAL

GEMApi

Patrice

Nouvelle programmation milieux aquatiques COMMISSION TOURAINE – AUTHION



- ❖ Restauration de la continuité et du lit mineur sur le Changeon sur sa partie médiane
- ❖ Restauration du lit mineur du Lathan de Gourmois à Gué de Gré

Pt n°2 : Délibération 2021_CS.03– Débat d'Orientations budgétaires 2022

BUDGET PRINCIPAL

SAGE

Christian

DEPENSES ATTENDUES : 295 069 €

	PROGRAMME	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
COMMUNICATION			
CONTINUE 2021	CT EAU	15 299 €	- €
NOUVELLE INSCRIPTION 2022	CT EAU	22 970 €	- €
ETUDES GENERALES			
PROGRAMME 2022	CT EAU	244 800,00 €	12 000,00 €
Totaux		283 069,00 €	12 000,00 €

Pt n°2 : Délibération 2021_CS.03– Débat d'Orientations budgétaires 2022

BUDGET PRINCIPAL

SAGE

Christian

RECETTES ATTENDUES : 239 738 €

	PROGRAMME	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
COMMUNICATION			
CONTINUITÉ 2021	CT EAU	6 986 €	- €
NOUVELLE INSCRIPTION 2022	CT EAU	14 352 €	- €
ETUDES GENERALES			
PROGRAMME 2022	CT EAU	208 800 €	9 600 €
Totaux		230 138 €	9 600,00 €

Pt n°2 : Délibération 2021_CS.03 – Débat d'Orientations budgétaires 2022

BUDGET PRINCIPAL

RESSOURCE EN EAU

Christian

DEPENSES ATTENDUES : 607 641 €

	PROGRAMME	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RESSOURCE EN EAU			
CONTINUITÉ 2021	CT EAU	70 499 €	- €
NOUVELLE INSCRIPTION 2022	CT EAU	537 142 €	- €
Totaux		607 641 €	0,00 €

Pt n°2 : Délibération 2021_CS.03 – Débat d'Orientations budgétaires 2022

BUDGET PRINCIPAL

RESSOURCE EN EAU

Christian

DEPENSES ATTENDUES : 607 641 €

	PROGRAMME	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RESSOURCE EN EAU			
CONTINUE 2021	CT EAU	70 499 €	- €
NOUVELLE INSCRIPTION 2022	CT EAU	537 142 €	- €
Totaux		607 641 €	0,00 €

Pt n°2 : Délibération 2021_CS.03– Débat d'Orientations budgétaires 2022

BUDGET PRINCIPAL

RESSOURCE EN EAU

Christian

RECETTES ATTENDUES : 575 064 €

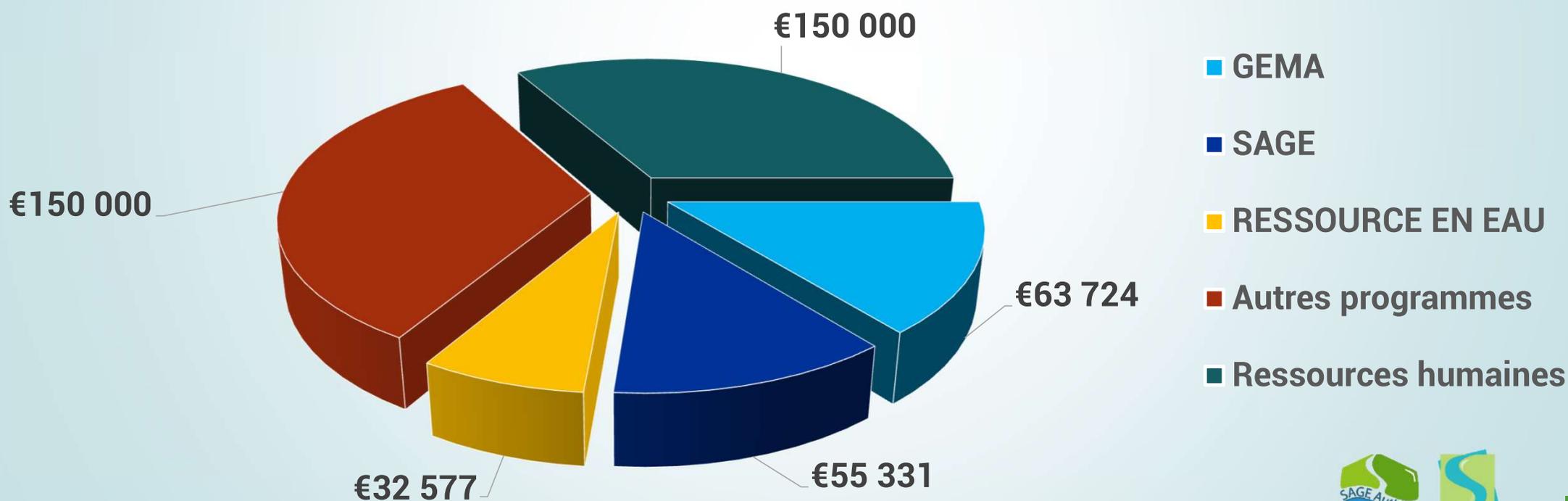
	PROGRAMME	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RESSOURCE EN EAU			
CONTINUE 2021	CT EAU	18 552 €	- €
NOUVELLE INSCRIPTION 2022	CT EAU	112 333 €	- €
Totaux		575 064 €	0,00 €

Pt n°2 : Délibération 2021_CS.02– Débat d'orientations budgétaires 2022

BUDGET PRINCIPAL

Christian

Besoins de financement propres 2022 des principaux postes de fonctionnement et de chacune des trois compétences du budget principal : 451 632 €



Pt n°2 : Délibération 2021_CS.03– Débat d'Orientations budgétaires 2022

Patrice

BUDGET ANNEXE RSTRI

Compte administratif provisoire 2021

BUDGET ANNEXE « RSTRI »

COMPTE ADMINISTRATIF D'ENGAGEMENT PROVISOIRE 2021

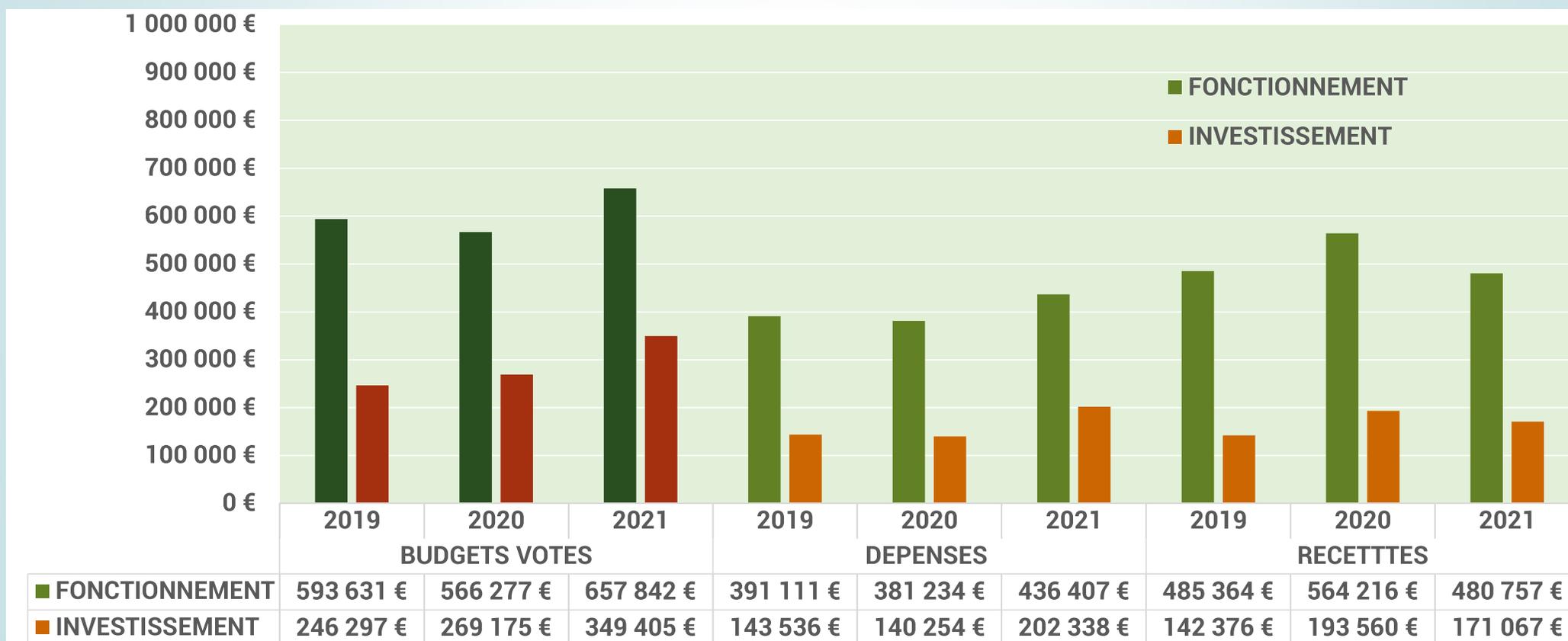
	Dépenses	Recettes	Solde de l'exercice	Excédents antérieurs	Solde global au 01.01.2022
FONCTIONNEMENT	436 407,17 €	480 756,87 €	+ 44 349,70 €	+ 182 982,83 €	+ 227 332,53 €
INVESTISSEMENT	202 338,37 €	171 067,03 €	- 31 271,34 €	+ 53 305,17 €	+ 22 033,83 €

Pt n°2 : Délibération 2021_CS.03– Débat d'Orientations budgétaires 2022

BUDGET ANNEXE RSTRI

Patrice

Evolution budgétaire 2019-2021



Pt n°2 : Délibération 2021_CS.03– Débat d'Orientations budgétaires 2022

BUDGET ANNEXE RSTRI

Patrice

Le budget : établit sur cotisations des EPCI



Très peu de subventions sur le budget RSTRI.

USAGES DU BUDGET



FONCTIONNEMENT DES SERVICES



CHARGES DE PERSONNEL



CHARGES DE FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT MATÉRIEL BROYAGE



INVESTISSEMENT RESEAU HYDRAULIQUE



MAINTENANCE REHABILITATION OUVRAGES



RESTAURATION DU RESEAU

Pt n°2 : Délibération 2021_CS.03– Débat d'Orientations budgétaires 2022

BUDGET ANNEXE RSTRI

Patrice

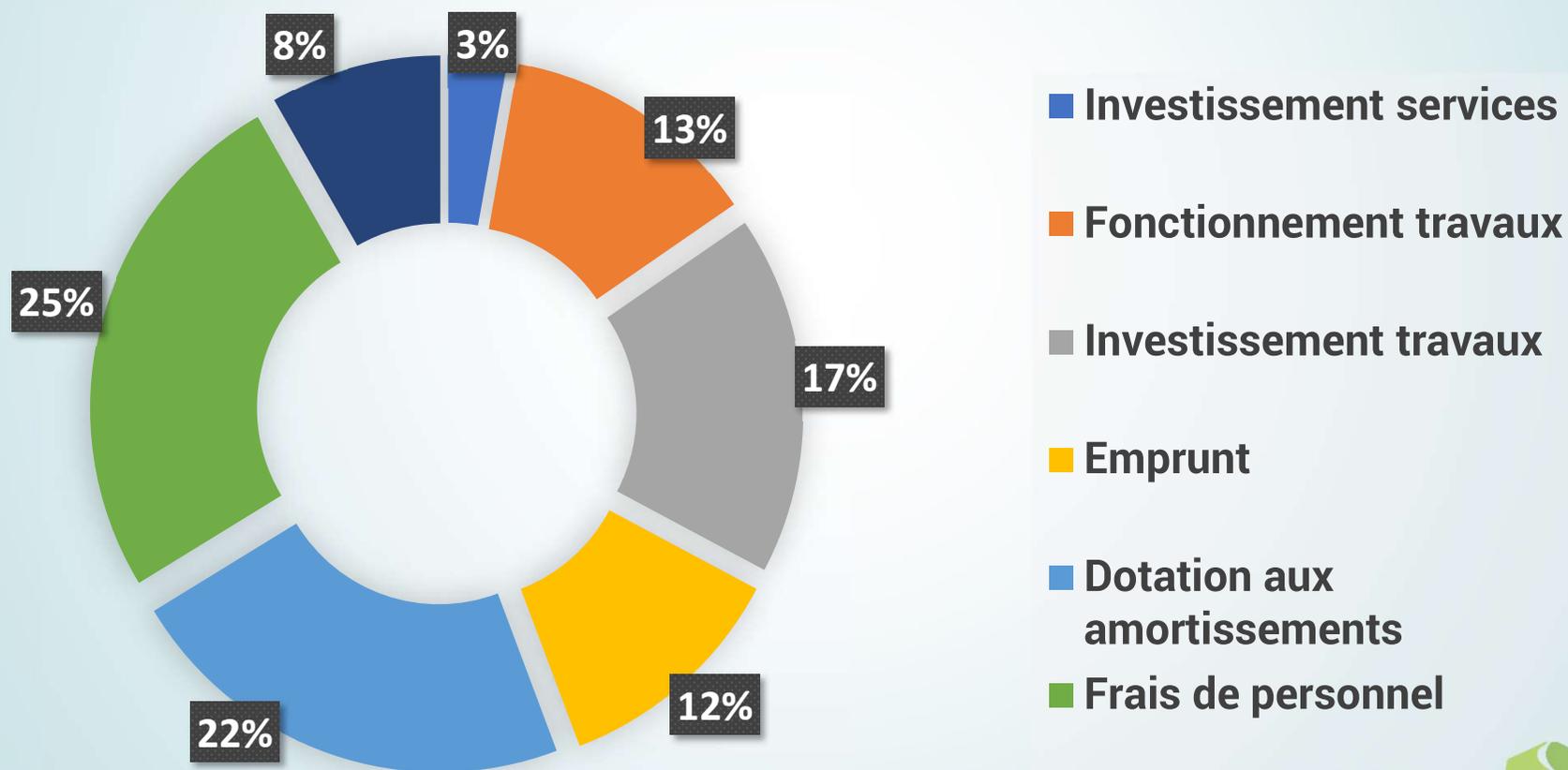
Programme RSTRI		OB 2022	
GRANDS POSTES	Dépenses prévisionnelles	Recettes attendues	Résultat (besoin de financement propre)
Cotisations EPCI		450 000 €	450 000 €
Investissement services	18 000 €	0 €	-18 000 €
Fonctionnement travaux	80 000 €	0 €	-80 000 €
Investissement travaux	110 000 €	0 €	-110 000 €
Emprunt	73 000 €	0 €	-73 000 €
Dotations aux amortissements	140 000 €	0 €	-140 000 €
Frais de personnel	161 300 €	0 €	-161 300 €
Restes à réaliser	52 685 €	25 900 €	-26 785 €
Excédents		249 366 €	249 366 €
Global	634 985 €	725 266 €	90 281 €

Pt n°2 : Délibération 2021_CS.03– Débat d'Orientations budgétaires

BUDGET ANNEXE RSTRI

Patrice

REPARTITION DES CHARGES 2022 : 634 985 €

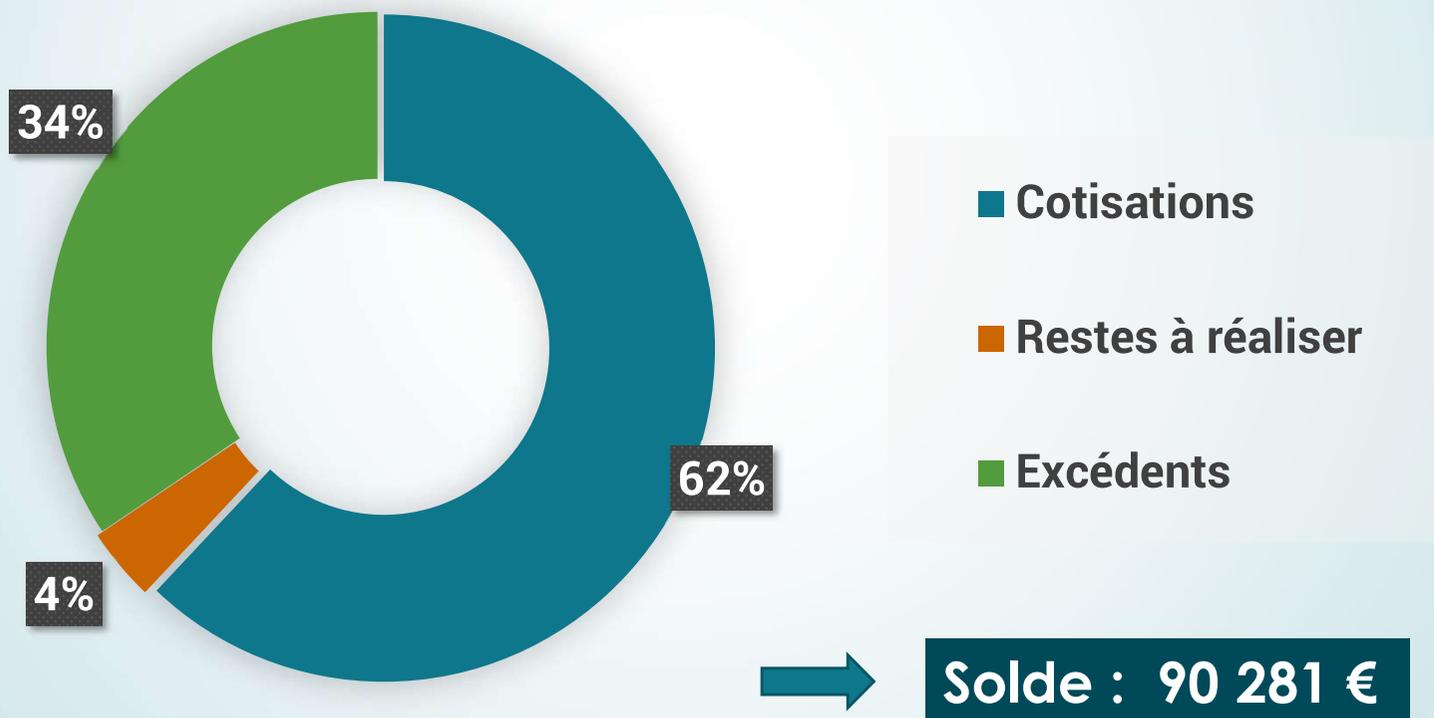


Pt n°2 : Délibération 2021_CS.03– Débat d'Orientations budgétaires

BUDGET ANNEXE RSTRI

Patrice

REPARTITION DES RECETTES 2022 : 725 266 €



Pt n°2 : Délibération 2021_CS.03– Débat d'Orientations budgétaires 2022

BUDGET ANNEXE RSTRI

Patrice

Les excédents de résultat de 249 000 € permettent de couvrir l'investissement de restauration du réseau hydraulique RSTRI

➔ PROGRAMME DE 190 000 €

- Fonctionnement : 80 000 €
- Investissement : 110 000 €

Il permet également de répondre à une dépense exceptionnelle avec le solde prévisionnel.

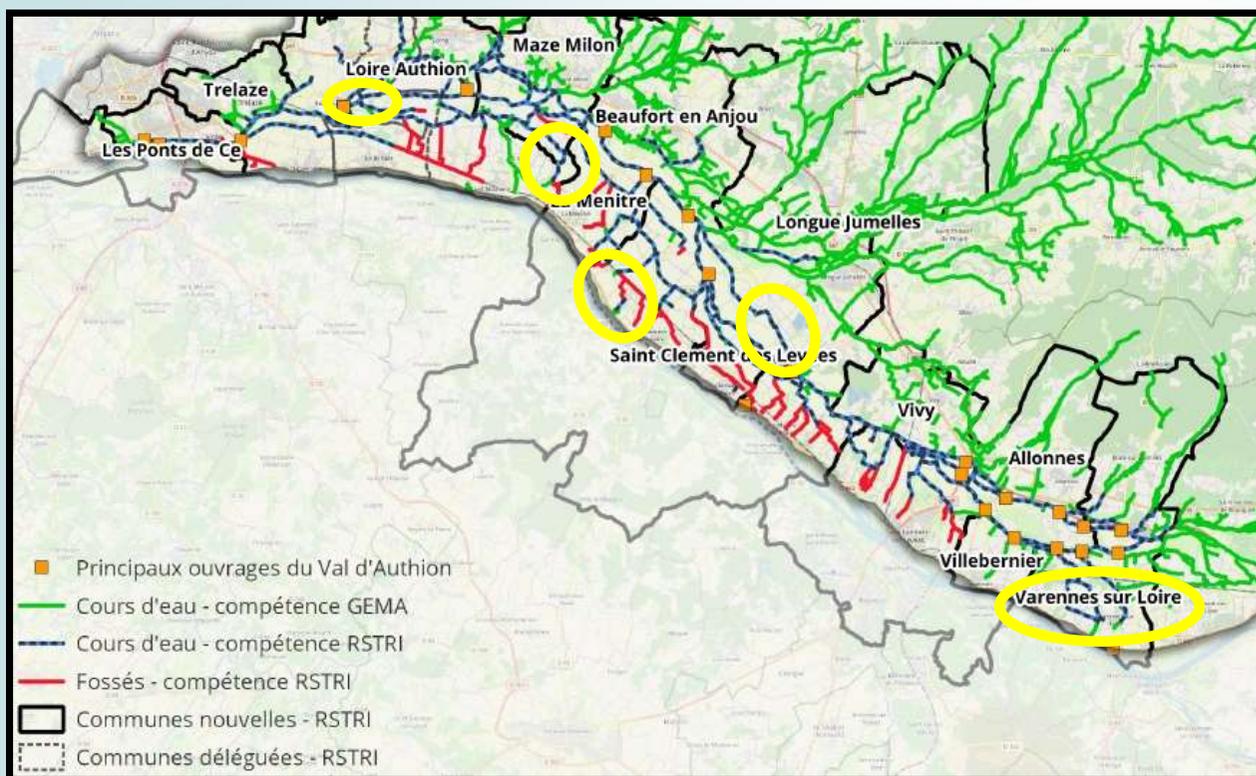
(exemple : défaillance d'un ouvrage en propriété du SMBAA).

Pt n°2 : Délibération 2021_CS.03– Débat d'Orientations budgétaires

BUDGET ANNEXE RSTRI

Patrice

Nouvelle programmation d'investissement du réseau RSTRI

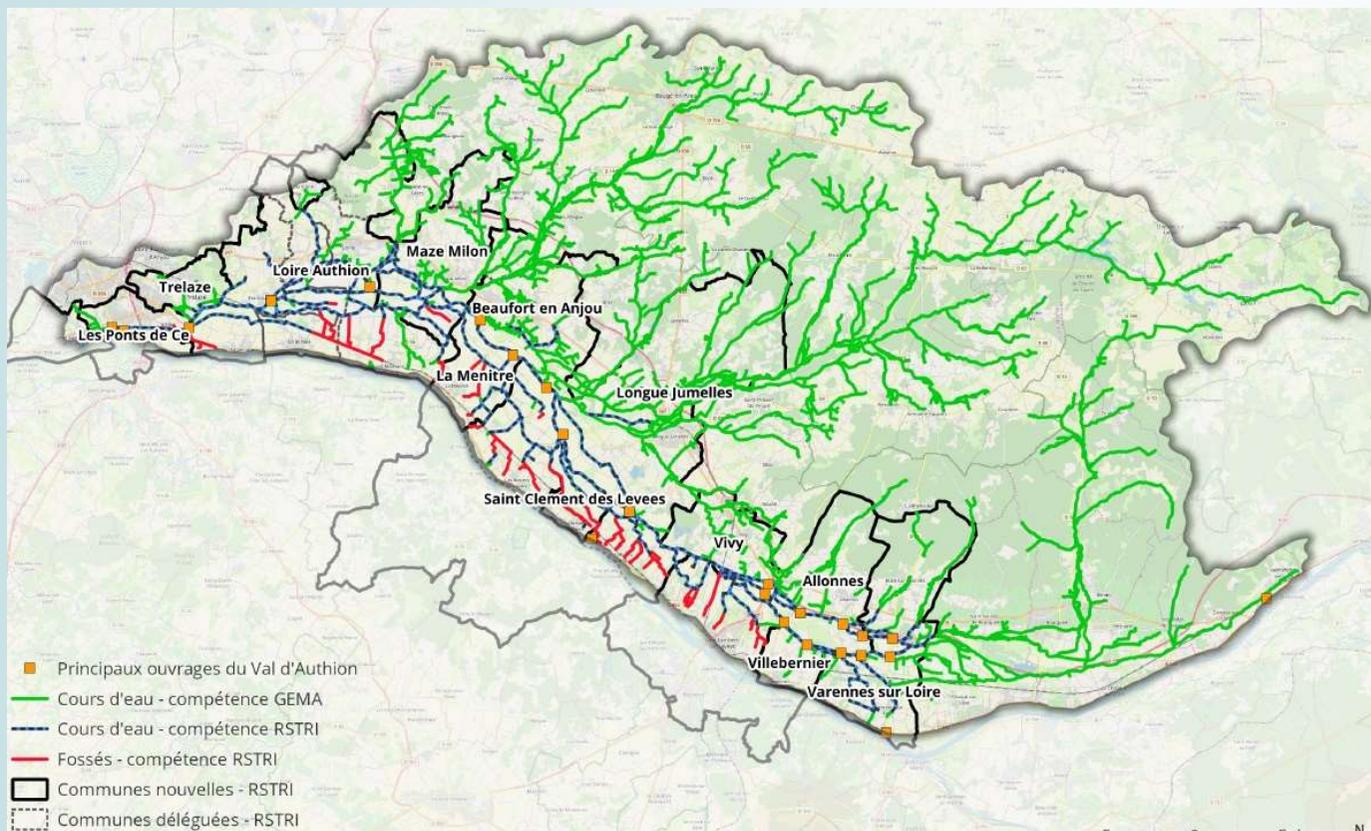


- ❖ Restauration du lit (curage) sur 5007/10/3010-A et B
- ❖ Enrochements : canal de Varennes, de Gaure, Echeneau
- ❖ Curage et retalutage de berge (Authionceau)
- ❖ Ouvrage hydraulique (vanne de Brain sur l'Authion)

Pt n°3 : Information : évolution du plan de broyage et de gestion du val d'Authion

Ralph

Le RSTRI



Le SMBAA assure les actions d'aménagement, de gestion et d'entretien des cours d'eau, affluents et fossés du réseau stratégique du territoire à risque d'inondation du Val d'Authion,

➔ L'entretien de berges des canaux et fossés

➔ Les travaux hydrauliques nécessaires

Pt n°3 : Information : évolution du plan de broyage et de gestion du val d'Authion

Ralph

Modification du plan de broyage



Moyens humains et techniques dédiés à l'entretien mécanique effectué sur le RSTRI :

- 2 Chauffeurs + 1 chef d'équipe + 1 responsable de service
- 2 engins marque Energreen
- Un broyeur avant mis sur un tracteur Valtra



Chiffres clés avant arrêté préfectoral :

- 1000 heures /an de fonctionnement par engin (Energreen)
- Arrêt de 2-3 semaines par an pour l'entretien annuel des engins
- 577 km de berge (Fossés – Cours d'eau) entretenus

Pt n°3 : Information : évolution du plan de broyage et de gestion du val d'Authion

Ralph

Modification du plan de broyage



Contexte :

Arrêté DIDD BPEF-2021 n°154 : Interdit le broyage des berges des cours d'eau du 1^{er} avril au 31 juillet – **soit un arrêt de 4 mois.**

Spécificité :

- Les fossés ne sont pas concernés.
- Les digues classées ne sont pas concernées – Ex : Levée de Belle Poule.
- Les « digues » non classées ou remblais de l'Authion sont concernés



Pt n°3 : Information : évolution du plan de broyage et de gestion du val d'Authion

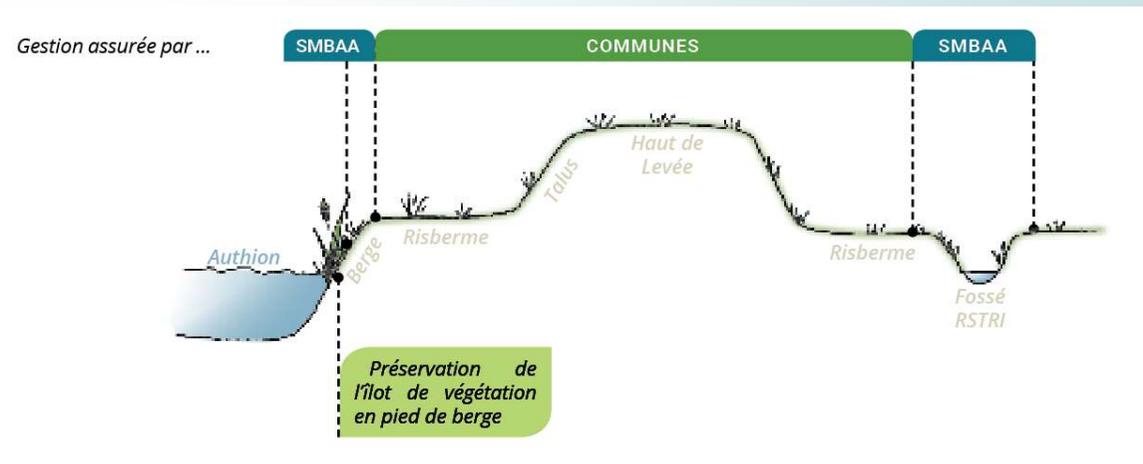
Ralph

Modification du plan de broyage

La baisse du temps d'intervention de 11 à 8 mois ne permet pas de maintenir l'entretien de l'ensemble du linéaire.

➔ Priorisation:

- Maintien du broyage annuel sur tous les fossés et les cours d'eau à fort enjeux hydraulique (CE 500 – CE 900)
- Seul l'Authion n'a pas besoin d'entretien pour assurer ses écoulements



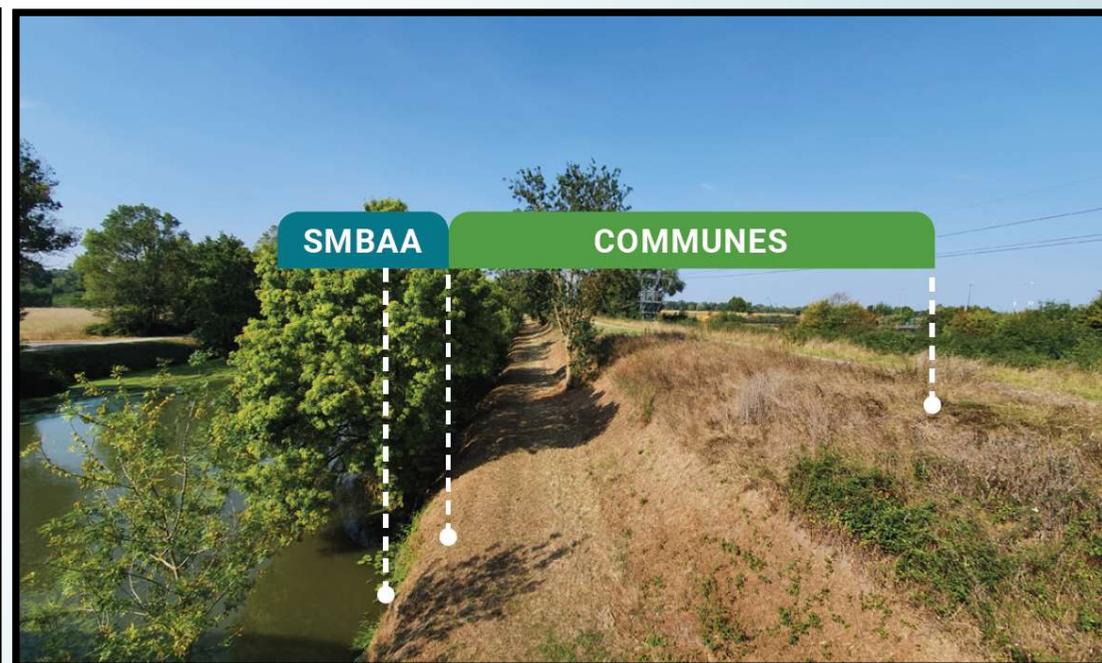
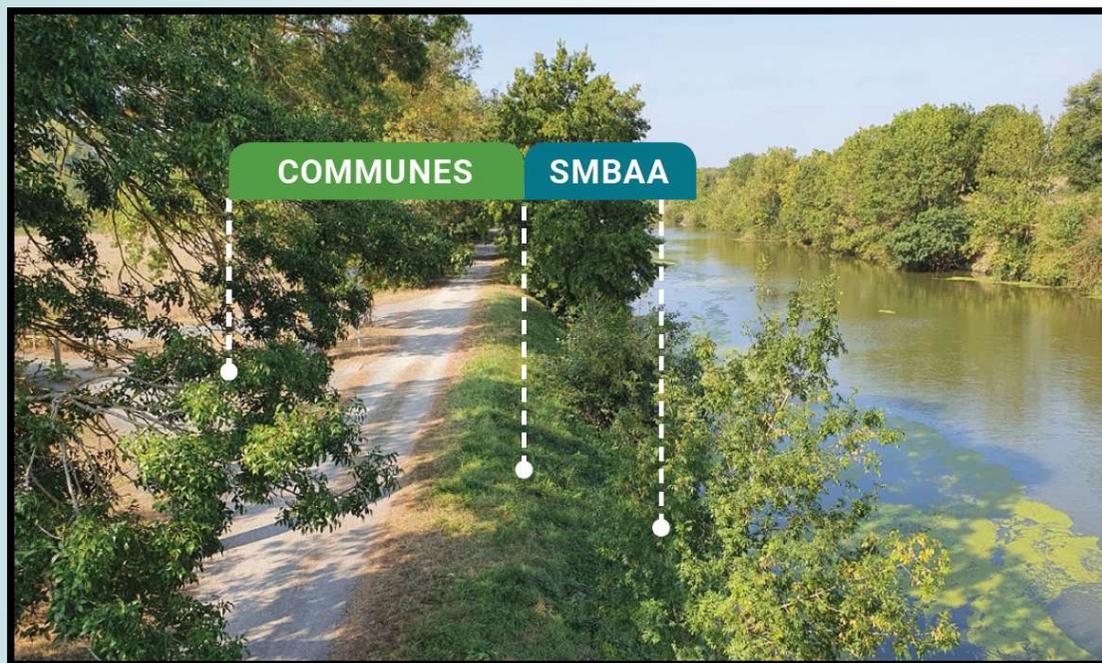
➔ Le broyage de l'Authion ne sera assuré que si possible (temps, climat, ...)

Pt n°3 : Information : évolution du plan de broyage et de gestion du val d'Authion

Ralph

Modification du plan de broyage

➡ Et seules les berges seront entretenues par le SMBAA



Pt n°3 : Information : évolution du plan de broyage et de gestion du val d'Authion

Ralph

Nouvelle organisation sur la période d'interdiction (avril à juillet)



- Ramassage des branches issues du lamier
- Entretien des engins / de l'outillage
- Broyage de la Levée de Belle Poule (juin) – jusqu'à fin 2023
- Broyage de la digue de Vernusson
- Gestion des embâcles si accès
- Utilisation du godet pour la jussie et les roseaux
- Nettoyage des échelles limnimétriques
- Possibilité de formation des agents – en fonction des disponibilités
- Entretien et débroussaillage des ouvrages sur l'Authion (annuel) - Lathan/Couasnon (1 an sur 2)
- Réparation des ouvrages GEMA - RSTRI
- Enlèvement / sécurisation des vieux ouvrages non utilisés

Pt n°4 : Délibération 2022_CS.02 – Création d'un poste permanent de coordinateur GEMAPI

J-Jacques

	ANNEES						HYPOTHESE	
	2019	2019	2020	2020	2021	2021	2022	2022
CHAPITRE 012	Budget Général	Budget RSTRI	Budget Général	Budget RSTRI	Budget Général	Budget RSTRI	Budget Général	Budget RSTRI
MASSES SALARIALES	365 175,88 €	131 805,62 €	409 092,55 €	138 372,39 €	489 885,87 €	142 000,00 €	581 475,00 €	161 800,00 €
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	502 490,60 €	259 305,84 €	704 281,04 €	242 861,65 €	1 018 638,13 €	294 407,17 €	950 000,00 €	280 000,00 €
SUBVENTIONS DES POSTES	228 468,00 €	0,00 €	358 641,47 €	0,00 €	354 161,97 €	0,00 €	429 321,00 €	0,00 €
AUTOFINANCEMENT DES POSTES	136 707,88 €	131 805,62 €	50 451,08 €	138 372,39 €	135 723,90 €	142 000,00 €	152 154,00 €	161 800,00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	867 666,48 €	391 111,46 €	1 113 373,59 €	381 234,04 €	1 508 524,00 €	436 407,17 €	1 531 475,00 €	450 000,00 €
RATIO MASSE SALARIALE / DEPENSES FONCTIONNEMENT	42%	34%	37%	36%	32%	33%	38%	36%
RATIO MASSE SALARIALE / COTISATIONS EPCI	30%	29%	11%	31%	30%	32%	34%	36%
RATIO SUBVENTIONS/ AUTOFINANCEMENT DES POSTES	63%		88%		72%		74%	

Pt n°4 : Délibération 2022_CS.02 – Création d'un poste permanent de coordinateur GEMAPI

J-Jacques

SES MISSIONS

1. l'organisation, le pilotage et la coordination du service GEMAPI ;
2. le pilotage de la compétence « GEstion des Milieux Aquatiques » et de la prévention des inondations à l'échelle locale ;
3. le suivi des études et programmes du volet GEMAPI ;
4. l'accompagnement des maitrises d'ouvrage du syndicat en GEMA sur le plan réglementaire et technique ;
5. la préparation budgétaire en étroite relation avec la direction et le suivi de son exécution budgétaire ;
6. la mise à disposition des outils facilitant le management des projets GEMA ;
7. le développement des relations institutionnelles associées.

Pt n°5 : Délibération 2022_CS.02 – Création d'un poste permanent de responsable RSTRI

J-Jacques

SES MISSIONS

1. la coordination des services techniques ;
2. le pilotage de la gestion régulière des opérations de la compétence RSTRI sous le contrôle du coordinateur GEMAPI ;
3. le suivi des études et programmes du RSTRI ;
4. la préparation du budget annexe RSTRI en étroite relation avec la direction et le suivi de son exécution budgétaire ;
5. l'animation du réseau d'acteurs concernés par le RSTRI.

Pt n°6 : Information – Evolution du poste de Direction Patrice

Modalités et régularisation du poste de Direction partagée SMBAA-SYDEVA

Deux rencontres ont eu lieu fin Novembre – début janvier entre les Présidences.

Une délibération-cadre en 2019 pour la mutualisation des moyens techniques, logistiques et humains entre les deux entités ;

- ➔ Mise à jour du poste d'ingénieur vers un temps complet (SYDEVA) ;
- ➔ Création du poste de Direction (SYDEVA) ;
- ➔ Vérification des modalités des subventions sur la coordination SAGE ;
- ➔ Etablir une convention de mise à disposition.

Prochaines réunions de bureau

- Le vendredi 25 février à 14h30 (COPIL projet de siège social) ;
- Le mercredi 23 mars à 18h00 (préparation du budget primitif) ;

Prochaines réunions de Conseil Syndical

- Le mercredi 06 avril à 18h00 : vote du budget primitif.



Merci de votre attention

CONSEIL SYNDICAL – Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents